



SW-8 Solution de Dégraissage Avions, Armes et Métaux Spéciaux, 208 L

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)
Date d'émission: 2025-09-26 Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : SW-8 Solution de Dégraissage Avions, Armes et Métaux Spéciaux, 208 L
Code du produit : 1005009
Numéro de pièce : 14724

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Solution pour systèmes de lavage de pièces SmartWasher®
Restrictions d'emploi : Aucun connu

1.3. Fournisseur

Manufactured or sold by:

CRC Canada Co.
83 Galaxy Blvd.
Unit 35 - 37
Toronto, ON M9W 5X6
Canada
T 416-847-7750
crcindustries.ca

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 800-424-9300 (CHEMTREC)
Urgence 24 heures

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Conseils de prudence (GHS CA) : Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
N'utiliser que dans des endroits bien ventilés
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SW-8 Solution de Dégraissage Avions, Armes et Métaux Spéciaux, 208

L

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Eau	-	n° CAS: 7732-18-5	80 – 100
méthyléther de dipropylèneglycol	Dipropylene glycol methyl ether	n° CAS: 34590-94-8	1 – 5

Remarques : Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.
Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. En cas d'ingestion d'une grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison.

Premiers soins général : S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. En cas de malaise consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une légère irritation de la peau, en cas de contact prolongé ou répété.

Symptômes/effets après contact oculaire : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.

Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

SW-8 Solution de Dégraissage Avions, Armes et Métaux Spéciaux, 208

L

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie	: Aucun risque d'incendie.
Danger d'explosion	: Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
-------------------	---

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention	: Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre.
Procédés de nettoyage	: Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.
Autres informations	: Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuel. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.
Mesures d'hygiène	: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Dangers supplémentaires lors du traitement	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
Conditions de stockage	: Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
Matériaux d'emballage	: Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SW-8 Solution de Dégraissage Avions, Armes et Métaux Spéciaux, 208

L

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

méthyléther de dipropylèneglycol (34590-94-8)	
Canada (Alberta) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	(2-Methoxymethylethoxy) propanol (Dipropylene glycol methyl ether, DPGME)
LEMT TWA	606 mg/m ³ 100 ppm
LEMT STEL	909 mg/m ³ 150 ppm
Référence réglementaire	Alberta Regulation 191/2021
Canada (Québec) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Dipropylene glycol monomethyl ether
VECD	909 mg/m ³ 150 ppm
VEMP	606 mg/m ³ 100 ppm
Notations et remarques	Pc
Référence réglementaire	S-2.1, r. 13 - Regulation respecting occupational health and safety
Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Dipropylene glycol methyl ether (bis-(2-Methoxypropyl) ether (DPGME))
LEMT TWA	100 ppm
LEMT STEL	150 ppm
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
Canada (Nunavut) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Dipropylene glycol methyl ether (DPGME)
LEMT TWA	100 ppm
LEMT STEL	150 ppm
Notations et remarques	Skin
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Regulations, Nu Reg 003-2016 (Amendment R-044-2021)
Canada (Territoires du Nord-Ouest) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Dipropylene glycol methyl ether (DPGME)
LEMT TWA	100 ppm

SW-8 Solution de Dégraissage Avions, Armes et Métaux Spéciaux, 208

L

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

méthyléther de dipropylèneglycol (34590-94-8)	
LEMT STEL	150 ppm
Notations et remarques	Skin
Référence réglementaire	Occupation Health and Safety Regulations R-039-2015 (R-090-2024)
Canada (Ontario) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	(2-Methoxymethylethoxy)propanol (DPGME)
LEMT LMPT	100 ppm 150 ppm
Notations et remarques	Skin
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Act, R.S.O. 1990, c. O.1 - R.R.O. 1990, Reg. 833: Control of exposure to biological or chemical agents
Canada (Saskatchewan) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Dipropylene glycol methyl ether (DPGME)
LEMT TWA	100 ppm
LEMT STEL	150 ppm
Notations et remarques	Skin
Référence réglementaire	The Occupational Health and Safety Regulations, 2020. Chapter S-15.1 Reg 10

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:

Porter des gants de protection en: Nitrile. Néoprène. Caoutchouc.

Protection oculaire:

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Utilisez un appareil respiratoire autonome en cas d'urgence. Il n'est pas nécessaire de porter un respirateur lors de l'utilisation courante de ce produit. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés.

SW-8 Solution de Dégraissage Avions, Armes et Métaux Spéciaux, 208

L

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Incolore à jaune pâle
Odeur	: Légère odeur
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 100 °C (211.9 °F) estimé
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 110 °C (>230 °F)
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
pH	: 7 - 8
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Eau: Soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation	: Lent
Masse volumique	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: Oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	: Aldéhydes. Oxydes de carbone (CO, CO2). Acide chlorhydrique. Cétones. Oxydes d'azote. Acides organiques.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Eau (7732-18-5)	
DL50 orale rat	90000 mg/kg
DL50 voie cutanée	> 90000 mg/kg de poids corporel

SW-8 Solution de Dégraissage Avions, Armes et Métaux Spéciaux, 208

L

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

méthyléther de dipropylèneglycol (34590-94-8)	
DL50 orale rat	5660 mg/kg Source: ECHA
DL50 cutanée lapin	9510 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 Inhalation - Rat	> 3000 mg/m ³ Source: ECHA
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 7 - 8

Eau (7732-18-5)	
pH	7
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: 7 - 8

Eau (7732-18-5)	
pH	7
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé

méthyléther de dipropylèneglycol (34590-94-8)	
NOAEL (oral, rat, 28 jours)	919 mg/kg kw /jour
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	1000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: other:
Danger par aspiration	: Non classé

méthyléther de dipropylèneglycol (34590-94-8)	
Viscosité, cinématique	3,905 mm ² /s
Symptômes/effets après inhalation	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une légère irritation de la peau, en cas de contact prolongé ou répété.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.
Symptômes/effets après ingestion	: Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

méthyléther de dipropylèneglycol (34590-94-8)	
CL50 - Poissons [1]	> 1000 mg/l Source: ECHA
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	1930 mg/l Test organisms (species): other aquatic crustacea:
CE50 72h - Algues [1]	> 969 mg/l Test organisms (species): Raphidocelis subcapitata (previous names: Pseudokirchneriella subcapitata, Selenastrum capricornutum)

SW-8 Solution de Dégraissage Avions, Armes et Métaux Spéciaux, 208

L

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

méthyléther de dipropylèneglycol (34590-94-8)	
CE50 96h - Algues [1]	> 969 mg/l Source: ECHA
NOEC (chronique)	≥ 0,5 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '22 d'
LOEC (chronique)	0,5 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '22 d'

12.2. Persistance et dégradabilité

SW-8 Solution de Dégraissage Avions, Armes et Métaux Spéciaux, 208 L	
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Eau (7732-18-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,38

méthyléther de dipropylèneglycol (34590-94-8)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,0061

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Ne laissez pas le produit pénétrer les égouts ou se mélanger aux eaux de surface ou souterraines.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	: Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / IMDG / IATA

TDG	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU		
Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
14.2. Désignation officielle pour le transport		
Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.

SW-8 Solution de Dégraissage Avions, Armes et Métaux Spéciaux, 208

L

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

TDG	IMDG	IATA
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
14.4. Groupe d'emballage		
Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
14.5. Dangers pour l'environnement		
Pas d'informations supplémentaires disponibles		

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TMD

Non réglementé.

IMDG

Non réglementé.

IATA

Non réglementé.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

SW-8 Solution de Dégraissage Avions, Armes et Métaux Spéciaux, 208 L

Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur la DSL, la NDSL, ou sont exemptés des exigences d'inventaire.

Nom	n° CAS	Référence réglementaire
Eau	7732-18-5	Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)
méthyléther de dipropylèneglycol	34590-94-8	Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

Eau (7732-18-5)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

SW-8 Solution de Dégraissage Avions, Armes et Métaux Spéciaux, 208

L

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

méthyléther de dipropylèneglycol (34590-94-8)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

15.2. Other Regulatory Information

Règlement limitant la concentration en composés organiques volatils de certains produits : DORS/2021-268

Teneur en COV	20,3 g/l
Catégorie de produits	Non réglementé.

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 09-26-2025

Autres informations : CRC # 1000416.

Auteur : Joshua Weir

Safety Data Sheet (SDS), Canada, CRC

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC.

Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux CRC Canada Co.